

LÀ AUSSI, LES DROITS HUMAINS EXISTENT

Lettre à Mwai Kikabi

Monsieur le Président de la République,

Je vous écris pour vous faire part de ma vive préoccupation au sujet des deux millions d'habitants des bidonvilles de Nairobi. Ces personnes vivent dans des conditions misérables et sont en permanence exposées à la menace d'une expulsion forcée.

Je vous prie instamment :

- de faire cesser immédiatement toutes les expulsions forcées et d'adopter des directives relatives aux expulsions qui soient conformes au droit international en matière de droits humains et qui reposent sur les Principes de base et directives des Nations unies sur les expulsions forcées et les déplacements liés au développement ;
- de veiller à ce que les populations concernées soient dûment consultées au sujet des expulsions massives planifiées dans le cadre du Programme relatif au bassin fluvial de Nairobi, d'identifier toutes les solutions envisageables pour éviter l'expulsion, et de concevoir un plan complet de relogement et d'indemnisation ;
- de faire en sorte que la mise en œuvre du programme de réhabilitation des bidonvilles soit conforme aux obligations du Kenya relatives au droit à un logement convenable.

LE LOGEMENT,
C'EST UN DROIT HUMAIN
AMNESTY
INTERNATIONAL

